

VOUS ÊTES PRÊTS À VENDRE OU À ACHETER UNE PROPRIÉTÉ AVEC UN COURTIER?

VOICI CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR.



L'OACIQ EST L'AUTORITÉ EN MATIÈRE
DE COURTAGE IMMOBILIER AU QUÉBEC

L'O-A...QUOI ?

L'OACIQ, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec, est l'autorité du courtage immobilier. Nous informons et protégeons le public en appliquant la *Loi sur le courtage immobilier* (LCI) conformément au mandat qui nous est confié par le ministère des Finances du Québec. Nous encadrons également les pratiques des courtiers, notamment en les formant et en les inspectant.

LA LOI VOUS PROTÈGE

La grande majorité des transactions immobilières se passe bien. Toutefois, si vous rencontrez un problème, plusieurs mécanismes de protection sont prévus dans la *Loi sur le courtage immobilier*.

L'OACIQ VOUS INFORME



INFO OACIQ

Vous avez besoin d'une précision sur une clause de votre contrat ? Vous voulez savoir si vous pouvez annuler une *Promesse d'achat* ? Pour toute question, avant, pendant ou après votre transaction, contactez le centre de renseignements Info OACIQ au **450 462-9800** ou au **1 800 440-7170**.



LES FORMULAIRES DE L'OACIQ

Votre courtier a l'obligation d'utiliser les formulaires de l'OACIQ et de vous en expliquer les clauses. Nous avons créé plus de 50 formulaires afin de standardiser les transactions. Votre courtier les connaît bien : il vous présentera ceux qui s'appliquent à votre situation.



OACIQ.COM

Parcourez notre site web : nous y diffusons du contenu actuel et des conseils pratiques.

Essayez l'outil **Vérifier le dossier d'un courtier** : vous pourrez y voir le type de permis que votre courtier détient et consulter la liste des formations qu'il a suivies.



LE SERVICE D'ASSISTANCE AU PUBLIC

Si vous croyez que votre courtier n'a pas agi selon les règles de l'art et souhaitez formuler une plainte ou encore dénoncer une faute déontologique, le Service d'assistance au public vous accompagnera.

Pour toute question, veuillez communiquer avec INFO OACIQ

au 450 462-9800 ou au 1 800 440-7170.

oaciq.com/toutsavoir



L'OACIQ EST L'AUTORITÉ EN MATIÈRE
DE COURTAGE IMMOBILIER AU QUÉBEC